

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Richard Potvin	Maire	10 891	5 446	8 078	4 343
Marco Paquet	Conseiller	3 583	1 791		
Gilles Hébert	Conseiller	3 583	1 791		
Pier-Yves Chapdelaine	Conseiller	3 583	1 791		
Linda Courmoyer	Conseiller	3 583	1 791	642	321
Patrick Chamberland	Conseiller	3 583	1 791		
Jolyanne De Tonnancour	Conseiller	3 583	1 791		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).